



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 07 avril 2017**

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN, Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD et Marc LOUREAU.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal ; Mme Nathalie FORTIN, ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Le Maire demande la possibilité d'ajouter une délibération :

Délibération ONF

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 04 mars 2017.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Le devis de l'entreprise ECO ENERGIE concernant, le désembouage du circuit de chauffage de la salle de convivialité, le circulateur a remplacé ainsi que divers petits travaux a été accepté. Les travaux seront effectués le 10 mai 2017 pour un montant total de : 1 561.00 €.
- Pour terminer l'aménagement du cimetière, deux vitrines ont été commandées chez PERONO pour une somme de 1 188.00 € TTC.
- Décharge FAMY : Un rappel est à faire suite à un récent problème de dépôt illégal dans la décharge.

La clé est disponible pour les habitants de Quintigny pour un usage strictement privé mais à condition de respecter les règles en vigueur : pas de bois, de plâtre ou autre matériau type « placo », et pas de végétaux (voir panneau à l'entrée).

L'entreprise FAMY prêtera une pelleuse pour la journée citoyenne.

DROIT DE PREEMPTION :

La maison au 122 rue du Moulin vient d'être vendue.

Est-ce que la Commune préempte ?

VOTE : Pour 0 – Contre 11 – Abstention 0

PERMANENCES ELECTIONS :

Un tableau de permanences a été établi pour les Elections Présidentielles et Législatives.

JOURNEE CITOYENNE :

Elle aura lieu le samedi 22 avril matin à partir de 7h45. Le repas de midi sera offert aux participants.

Le bulletin d'inscription sera envoyé par mail. Les inscriptions peuvent aussi être prises en mairie

Le programme est établi :

- Nettoyage de la Chapelle,
- Nettoyage de la salle de convivialité,
- Nettoyage du lavoir du Château,
- Nettoyage du réservoir de la Chapelle et mise en place de la borne fontaine vers l'abri bus route de la Soulaïne,
- Fleurissement,
- Nettoyer les bords de route avec les enfants et épandre les copeaux au pied des arbres dans le Verger du Sedan,
- Sceller une grille en haut de la rue du Moulin,
- Réfection du béton sous l'alambic,
- Nettoyage au karcher du pont route de Platenay et de l'abri- bus route de la Soulaïne,
- Terminer la passerelle pour descendre vers le lavoir de la Jambonne (rambarde et escalier),
- Buser le fossé en bordure du sentier des Eaux-Vives (passage vers mairie),
- Renforcer l'épaulement sur la route communale,
- Défrichage de la clôture de la Mairie (coté de chez Mr Christophe GILET,
- Défrichage poteau PTT,
- Mise en place de cunettes sur le Chemin des Vignes,
- Travaux rue du Sedan pour faciliter le demi-tour du camion poubelle.

Les fleurs seront achetées le mercredi 19 mai 2017 afin d'être livrées la veille des travaux.

A noter :

- Il a été décidé que désormais la « journée citoyenne » aura lieu chaque année :
le dernier week-end du mois d'avril.
- Les habitants intéressés, par de vieux manuels scolaires et des livres de bibliothèque peuvent se présenter en mairie (pendant les horaires d'ouverture) pour prendre ce dont ils auraient besoin jusqu'au 31 mai, après cette date, ils seront donnés à une association.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Un diagnostic va être demandé au SIDEDEC afin d'envisager une amélioration de notre éclairage public dans les années futures.

DISPOSITIF D'AIDE AUX COMMUNES (ESTJ) :

La région « Bourgogne – Franche-Comté » met en place une nouvelle aide subventionnée pour des travaux concernant le vivre ensemble. La Commune se laisse un peu de temps pour la réflexion.

DELIBERATION ONF :

Une réunion a eu lieu vendredi 07 avril 2017 avec l'ONF au sujet de la coupe sur la parcelle 33 près du pont vers l'autoroute.

- Les frênes en bordure du Sedan vont être éclaircis
- Les grumes de frênes et d'acacias seront vendues façonnées en bord de route.
- Une coupe rase sera effectuée sur le haut de la parcelle. Vue la configuration de la parcelle avec des arbres très serrés et difficiles à exploiter par des affouagistes, il est proposé de demander une estimation et une proposition de prix d'une entreprise professionnelle par l'intermédiaire de l'ONF avec une échéance à l'automne prochain. La coupe pourrait éventuellement être proposée à une personne de Quintigny qui présenterait des capacités d'exploitation satisfaisantes.
- Resterait les houppiers d'acacias et quelques frênes pour le futur affouage qui pourrait être complété avec la coupe 31 à Saint Didier.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

Le budget primitif 2017 est voté.

Le bureau d'études chargé du budget s'est aperçu que 19 communes sur 56 disposaient d'un abattement de 15% sur la taxe d'habitation. Ce dernier va être supprimé cette année afin de ne pas créer d'inégalité entre les différentes communes. Une hausse d'environ 40 euros est à prévoir pour certains foyers.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- SIEA Bletterans : le syndicat veut réhabiliter les ANC des communes de la Bresse Jurassienne. Actuellement, les communes qui souhaitent faire des travaux pour un assainissement collectif n'ont droit à aucune subvention.
- Ecole maternelle de l'Etoile : Rénovation de la cantine.
A la prochaine rentrée scolaire, ECLA va prendre la compétence « Transports scolaires ».
- SIAHS :
 - Toujours en attente des sommes dues par la Commune d'Arlay,
 - Travail sur le devenir du Pavillon des Cercles sur l'aire d'autoroute A39.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'inscription pour les cartes avantage jeunes 2017 va être lancée prochainement.
- Un devis pour l'achat de 2 vidéos-projecteurs avec écrans est arrivé : 2 610.00 € TTC
- Les feux d'artifice du 13 juillet 2017 sont commandés.

- La cérémonie du 08 mai 2017 aura lieu :
Saint-Didier : 10h15
L'Etoile : 11h00
Quintigny : 11h45
- Il faudrait tenter d'éradiquer la Renouée du Japon qui pousse au Paradis et le long du Sedan vers le lavoir de la Jambonne.
- Une réunion a eu lieu avec ENEDIS, ils désirent enterrer rapidement une ligne de 20 000 volts qui passe actuellement au Paradis.
- Les arbres fruitiers dans le Verger du Sedan sont à tailler.

La séance est levée à 23h07

Vu pour être affiché le 12 avril 2017, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 12 avril 2017

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie FORTIN

Le Maire,
Yves MOINE